



LA CHARTE EDUCATIVE DE CONFIANCE DU PROTECTORAT SAINT JOSEPH



Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ont besoin du concours de l'institution scolaire. C'est pourquoi, dans notre école catholique, une démarche éducative réussie repose sur la **collaboration confiante** de la Communauté éducative, des familles et des élèves. Cette collaboration confiante au travers d'attitudes et de discours communs sera le gage d'un accompagnement réussi.

DES ATTITUDES COMMUNES

- Reconnaissance et respect par tous des compétences respectives de chacun
- Volonté d'écoute et de dialogue
- Refus des a priori et des jugements de valeur
- Loyauté, transparence, et confidentialité dans les échanges

UNE CORESPONSABILITE EDUCATIVE

- Echanges réguliers d'informations entre les familles et l'établissement
- Collaboration pour développer les valeurs à faire vivre au Protectorat et en famille pour préparer enfants et jeunes à la vie sociale et citoyenne
- Collaboration équipe éducative/parents/élèves pour le suivi du travail scolaire
- Collaboration équipe éducative/parents/élèves pour le comportement des enfants et des jeunes : respect des règles communes et engagement dans la vie collective

Cette **relation confiante** se vit dans les cadres fixés par les documents de référence que sont :

- Le projet éducatif qui fixe les orientations pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative
- Le règlement intérieur qui détermine les règles nécessaires à la vie commune

Ces divers documents, élaborés, sous l'autorité du chef d'établissement, appellent l'adhésion de chacun. Ils sont présentés et remis lors de l'entretien d'inscription pour vérifier que le projet parental d'éducation et le projet personnel de l'élève peuvent bien s'inscrire dans les visées éducatives de l'établissement.

« J'ai pris connaissance et j'approuve la charte éducative du Protectorat Saint Joseph »